

LE COMPLÉMENT 2023



TOUS ROULENT. BEAUCOUP COURENT. NOUS GAGNONS !

LE COMMISSAIRE NATIONAL / ÉLITE NATIONAL / INTERNATIONAL UN EXPERT AU SERVICE DU CYCLISME

Le Commissaire national / élite national / international est le garant de la bonne marche des compétitions cyclistes nationales et internationales. Il remplit le rôle d'ambassadeur de CC et de l'UCI dans les épreuves se déroulant sous l'égide de ces dernières.

Le Commissaire assure le bon déroulement des épreuves cyclistes sur les plans éthiques et sportifs, en contrôlant l'application uniforme des règlements de CC/UCI avant, pendant et après la course.

Certains aspects de sa fonction dépassant le seul cadre du règlement, le Commissaire national / élite national / international doit avoir la capacité d'en faire respecter l'esprit en toute situation. Il doit également être à même de remplir un rôle de médiateur envers tous les intervenants du cyclisme.

Les Commissaires sont au centre de l'action sportive des épreuves cyclistes dans toutes les disciplines; les Commissaires dispensent un service essentiel à la communauté cycliste.



DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	5
PART I: ORGANISATION GÉNÉRALE DU SPORT CYCLISTE	7
CHAPITRE 1 LICENCIÉS	7
CHAPITRE 2 ÉPREUVES	9
CHAPITRE 3 ÉQUIPEMENT	12
PART II : ÉPREUVES SUR ROUTE	14
CHAPITRE 2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	14
CHAPITRE 3 ÉPREUVES D'UNE JOURNÉE	15
CHAPITRE 4 ÉPREUVES CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL	16
CHAPITRE 6 ÉPREUVES PAR ÉTAPE	16
CHAPITRE 7 CRITÉRIUM	16
CHAPITRE 12 FAITS DE COURSES ET INFRACTIONS SPÉCIFIQUES AUX ORGANISATEURS	16
PART III : ÉPREUVES SUR PISTE	18
CHAPITRE 1 ORGANISATION	18
CHAPITRE 2 ÉPREUVES SUR PISTE	18
CHAPITRE 5 RECORDS DU MONDE	19
PART IV : ÉPREUVES DE VÉLO DE MONTAGNE	21
CHAPITRE 1 RÈGLES GÉNÉRALES	21
CHAPITRE 2 ÉPREUVES DE CROSS-COUNTRY	22
CHAPITRE 3 ÉPREUVES DE DESCENTE	24
CHAPITRE 9 COUPE CANADA	25
PART V : ÉPREUVES DE CYCLO-CROSS	27
CHAPITRE 1 RÈGLEMENTS DES ÉPREUVES CYCLO-CROSS	27



PART VI : ÉPREUVES DE BMX	28
PART VI BIS : BMX FREESTYLE	31
PART XII : DISCIPLINE ET PROCÉDURES	32
CHAPITRE 3 MESURES DISCIPLINAIRES	32
PART XVI : PARACYCLISME	33
CHAPITRE 2 CATÉGORIES	33
CHAPITRE 3 DROIT DE PARTICIPER AUX ÉPREUVES PARACYCLISTE	33
CHAPITRE 7 ÉPREUVES SUR ROUTE	33
ANNEXE 1 - COMMISSAIRES	34
ANNEXE 2 - RECORDS CANADIENS SUR PISTE	35
ANNEXE 3 - CHAMPIONS CANADIENS 2022	40



DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Les règlements de l'UCI sont considérés comme la référence pour tous les règlements régissant les disciplines spécifiées des épreuves cyclistes.

Le présent règlement de l'UCI et le Complément seront applicables à tous les types de courses cyclistes spécifiées.

Lorsque nécessaire, les règlements de l'UCI ont été révisés afin d'accommoder divers règlements nationaux pertinents au Canada. Ces amendements apparaissent dans le Complément. Les règlements nationaux sont précédés par la lettre (N) et indiqués en italique.

Il devrait être noté que les Règlements de l'UCI sont des documents de référence dynamique et une section particulière peut être mise à jour à tout moment pendant l'année. Nous recommandons donc que les gens se réfèrent sur une base régulière aux sections pertinentes sur le site web de l'UCI. Tous règlements précédents la date de mise à jour seront considérés invalides.

Cependant, les fédérations nationales peuvent dans leur réglementation procéder à des modifications identifiées par la lettre (N) pour des besoins domestiques. Là où il n'y a pas de réglementation nationale, les organisateurs sont invités à respecter les amendements nationaux selon les circonstances.

Une disposition spéciale du Règlement déroge à une disposition générale avec laquelle elle serait incompatible.

La participation à une épreuve cycliste, à quelque titre que ce soit, implique l'acceptation de toutes les dispositions réglementaires de l'UCI et des amendements nationaux contenus dans le Complément.

L'UCI / CC ne pourrait être tenue responsable des infractions à la loi commises en relation avec le sport cycliste, même si le Règlement était invoqué pour justifier une telle infraction.

Les difficultés d'interprétation ou d'application du Règlement sont tranchées par le comité des Officiels de CC qui pourra déléguer sa compétence en cette matière.

Aux fins d'interprétation de la réglementation, on se fiera au texte anglais, sauf dans la province de Québec où la version française sera la seule officielle.

Pour faciliter la lecture du texte lorsque le contexte l'exige ainsi, le masculin inclut le féminin et le singulier, le pluriel.



REMERCIEMENTS :

Le CC tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la révision du Complément 2023 :

Geordie Ma – Commissaire UCI Vélo de Montagne et BMX

Christian Côté – Commissaire UCI Cyclo-cross et ENC Vélo de Montagne

François Levesque – Commissaire ENC BMX

Michael Pinkoski – Commissaire UCI Piste et Cyclo-cross, National Route

Steve Head – Commissaire UCI Route, ENC Piste, National Vélo de Montagne et Cyclo-cross

Vallérie Trottier – Commissaire ENC Piste et National Route



PART I: ORGANISATION GÉNÉRALE DU SPORT CYCLISTE

1.0.000 N) Pour les épreuves nationales et provinciales, aux fins des règlements et taux de conversion, en ce qui concerne les amendes dans les règlements, un franc suisse sera égal à un dollar canadien.

CHAPITRE 1 LICENCIÉS

§1 LICENCES

Catégories de titulaires

1.1.010 N) Tout individu représentant les coureurs à titre de manager, et demandant cette désignation sur sa licence, ~~doit~~ **peuvent** avoir suivi le cours de commissaire niveau 1 au Canada.

1.1.020 N) Un coureur étranger visitant le Canada, et qui aimerait courir ici, doit présenter sa licence et une lettre de permission de sa fédération nationale au moment de son inscription à la compétition. (Un coureur des USA n'a pas à fournir une telle lettre.)

Un coureur étranger qui réside au Canada pour une période de 2 mois et plus est autorisé à porter les couleurs d'un club de son choix. Il sera alors autorisé à participer à toutes les compétitions avec ce club. Il doit obtenir cette autorisation auprès de la fédération provinciale.

Au Canada, les licences sont toujours émises par la province où le coureur a sa résidence principale.

Forme de licence

1.1.024 N) Une licence électronique est acceptée au Canada.

§2 CATÉGORIES DE COUREURS

1.1.034bis N) Ce règlement s'applique également aux compétitions du calendrier national.

1.1.036 N) Catégorie Jeunesse Garçon Âge: moins de 13, moins de 15, moins de 17 selon l'année de naissance. Au Canada, les catégories maîtres hommes commenceront à 35 ans.

1.1.037 N) Catégorie Jeunesse Fille Âge: moins de 13, moins de 15, moins de 17 selon l'année de naissance. Au Canada, les catégories maîtres femmes commenceront à 35 ans.



N) Tableau pour les catégories sur route :

Catégories	Âge au 31 décembre de l'année de compétition
U13	10-12
U15	13-14
U17	15-16

Il est possible pour un coureur de courir dans une catégorie autre que la sienne. Le coureur devra présenter une dérogation émise par leur association provinciale lors de leur inscription à la course. Tout surclassement doit être approuvé par l'association provinciale pour les compétitions provinciales et approuvé par Cyclisme Canada pour les courses nationales.

*Au Québec, puisque les règlements de la Régie de la Sécurité des Sports exigent que tout surclassement soit approuvé par la FQSC, il est donc nécessaire pour tout coureur étranger d'obtenir une lettre de permission de la FQSC ou de Cyclisme Canada pour pouvoir courir au Québec dans une catégorie autre que celle indiquée sur sa licence.

N) À l'exception de ce qui est prévu pour le BMX et le paracyclisme à l'article **1.1.035** et **1.1.037**.

§4 COMMISSAIRES

1.1.064 N) À la discrétion du T-PSO ou CC, un commissaire peut continuer à être actif (comme commissaire provincial) après avoir atteint l'âge de 70 ans.

1.1.065 N) De même, un commissaire est assujéti aux règlements disciplinaires de CC lorsqu'il est désigné par celle-ci, **conformément au code de conduite de la CC et au politique relative aux plaintes et à la discipline de la CC.**

Mission

1.1.074 N) Sauf disposition aux présents règlements, tous les commissaires nationaux sont tenus de porter l'uniforme national officiel aux compétitions sanctionnées nationales ou internationales. Il est permis de porter les uniformes spéciaux fournis par les organisateurs lors d'importantes rencontres (doit être approuvé par le CCOC via le bureau national). Cet amendement ne s'applique pas aux commissaires internationaux de l'UCI assignés pour des compétitions internationales.

1.1.074bis N) En plus, le logo de l'UCI et le logo des officiels de CC ne peut apparaître sur les uniformes des commissaires nationaux ou provinciaux.

1.1.087 N) Le CCOC peut nommer un Délégué Technique à toutes compétitions de cyclisme. Le rôle du Délégué Technique est défini dans les parties respectives de la réglementation pour chaque discipline.



CHAPITRE 2 ÉPREUVES

SECTION 1 DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

§1 CALENDRIER

1.2.006 N) La même règle s'applique pour une course empruntant le territoire de plusieurs provinces.

1.2.012 N) Chaque épreuve ayant lieu au Canada doit adhérer à l'une des définitions suivantes :

Épreuve locale / régionale / provinciale

- approuvée par la province où l'événement se déroule

Épreuve nationale:

- approuvée par le comité des Événements de CC
- ouverte aux équipes provinciales, équipes nationales et un maximum de quatre équipes nationales étrangères, aussi bien qui :
 - groupes sportifs canadiens / clubs
 - les coureurs licenciés et affiliés à l'UCI
- les invitations aux fédérations étrangères doivent passer par le bureau de CC

Épreuve nord-américaine:

- approuvée par CC et d'autres fédérations nationales si nécessaires
- approuvée par la province où l'événement se déroule
- ouverte à tous les coureurs licenciés résidant en Amérique du nord
- les coureurs étrangers résidant au Canada pour une période de temps prolongée doivent obtenir l'autorisation de CC

§7 CHAMPIONNATS CANADIENS

1.2.028 N) La compétition est ouverte aux citoyens canadiens, aux résidents permanents, aux immigrants reçus ainsi qu'aux personnes ayant le statut de réfugié dans toutes les catégories incluant les catégories UCI. Une preuve de citoyenneté peut être exigée (passeport, carte de résidence permanente, papiers confirmant le statut d'immigrant ou de réfugié reçu).

- Seulement les citoyens canadiens peuvent avoir accès au titre de champion national, podium du Championnat national, points UCI ainsi qu'aux médailles de Championnat national.
- Les prix en argent (si applicable) seront basés sur l'ordre d'arrivée au Championnat national, indépendamment de la citoyenneté ou de la nationalité des coureurs.
- Si un non-citoyen (résident permanent, immigrant reçu ou personne ayant le statut de réfugié) termine parmi les trois premiers au général d'une épreuve, un podium aura lieu basé sur l'ordre d'arrivée de l'épreuve. Un deuxième podium basé sur les résultats des



Championnats nationaux (classement des citoyens canadiens) suivra.

- Une preuve de résident permanent peut être exigée (ceci comprend un permis de conduire, carte de résidence permanente).
- Tous les compétiteurs doivent détenir une licence CC / UCI en règle.
- Tous les participants doivent pouvoir présenter en tout temps leur licence lors des épreuves.
- Tous les participants doivent avoir une licence valide pour chacune de leurs épreuves.
- Les licences domestiques canadiennes ou émises par d'autres pays ne sont pas valides.
- Aucune licence d'un jour ne sera émise.
- La licence devra être présentée lors du contrôle de la licence.
- Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la course.
- Tous les compétiteurs doivent s'inscrire dans leur catégorie, tel que stipulé sur leur licence et conformément aux règlements de l'UCI.
- Les athlètes ne seront considérés inscrits à une épreuve que lorsque tous les prérequis administratifs seront remplis :
 - Complété le formulaire d'inscription
 - Signé un formulaire de renonciation des risques
 - Paiement a été complété
 - La Licence du coureur a été vérifiée par un commissaire

Championnats provinciaux

Les Championnats provinciaux se déroulent sous la responsabilité de la province hôte. Les provinces devront s'efforcer d'organiser leurs Championnats sur les distances adoptées et règlements adoptés pour les Championnats nationaux.

SECTION 2 ORGANISATION DES ÉPREUVES

§4 PROGRAMME - GUIDE TECHNIQUE

1.2.044 N) Compétitions qui ne sont pas au calendrier international : 100,00\$ à 1000,00\$.

§5 INVITATION - ENGAGEMENT

1.2.049 N) L'organisateur doit préparer une formule d'engagement à remplir pas le D.S, le club ou les coureurs qui désirent participer à son épreuve. L'organisateur fixe les modalités d'inscription ainsi que les frais d'inscription. Ces modalités sont assujetties à la réglementation en vigueur de CC ou du P-TSO en fonction du niveau de sanction.

Dispositions générales

1.2.051 N) Le comité des Événements de CC supervise cette fonction au Canada.

1.2.052 N) Les coureurs des USA tenant une licence internationale n'ont pas à posséder une



telle autorisation pour les courses nationales.

§7 PARCOURS ET SÉCURITÉ

1.2.063 N) La clause suivante doit se trouver sur la formule d'engagement remis aux coureurs par l'organisateur : « En égard à votre acceptation du présent engagement, je dégage, en mon nom, et en celui de mes héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, l'Association Cycliste Canadienne, ses agents, employés, officiels, commissaires, représentants, successeurs et cessionnaires ainsi que tout autre organisme, compagnie, société.»

§9 PRIX

1.2.069 N) Toute information relative aux prix doit minimalement être affichée à l'inscription s'il n'y a pas de guide technique.

1.2.070 N) Pour les compétitions des calendriers provinciaux et nationaux, les prix sont déterminés par CC ou P-TSO en fonction du niveau de sanction.

1.2.072 N) Pour les compétitions du calendrier national, les prix devraient être remis aux gagnants le jour de la course, mais au plus tard 90 jours après la compétition conformément au règlement UCI.

Le comité des Événements de Cyclisme Canada a un droit de véto sur le type de prix offerts dans une course cycliste et peut suspendre ou retirer la sanction de la course si l'organisateur refuse de remettre les prix.

§10 FRAIS DE VOYAGE ET DE PENSION

1.2.076 N) L'indemnité de voyage sera versée au plus tard à la fin de la compétition.

SECTION 3 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

§4 RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

1.2.087 N) Au niveau canadien, cette réunion est obligatoire pour tous les compétitions dans tous les sports cyclistes lorsque la réunion est prévue dans le guide technique ou à l'horaire de l'événement. Si un Délégué Technique a été nommé, celui-ci doit être présent pour la réunion des directeurs sportifs.

§7 ARRIVÉE

Ligne d'arrivée

1.2.101 N) Pour les compétitions qui ne sont pas sur le calendrier international, une bannière



peut être utilisée pour indiquer l'arrivée ou n'importe quel point intermédiaire de classification tel qu'un sprint ou sommet de la montagne.

1.2.102 N) Aux compétitions nationales de route, piste et BMX, ~~seulement le un~~ photo-finish est obligatoire, ~~une bande de chronométrage électronique n'est pas obligatoire.~~

Chronométrage

1.2.104 N) Au Canada, la licence de chronométreur n'existant pas. Les commissaires licenciés sont désignés pour remplir cette fonction.

SECTION 4 CONTRÔLE DES ÉPREUVES

§2 COLLÈGE DES COMMISSAIRES

N) Le comité des Officiels de CC nomme tous les membres du collège des commissaires pour les compétitions sanctionnées nationales et internationales, sauf s'ils sont nommés par l'UCI. Le cas échéant, le comité des Officiels peut, à sa discrétion, déléguer la nomination de certains des membres du collège des commissaires à l'association provinciale. Dans la mesure du possible, les commissaires assignés habiteront dans la même région que la course afin de minimiser les coûts pour l'organisateur de l'épreuve. Les commissaires seront assignés conformément aux politiques d'assignation des commissaires de CC.

N) Un commissaire bilingue doit être présent aux Championnats nationaux. Toutes les instructions données aux coureurs avant et durant la course, ainsi qu'aux directeurs sportifs durant la réunion avec ceux-ci, doivent être données dans les deux langues officielles du Canada si requis.

1.2.116 N) Pour les compétitions de sanction nationale, le nombre et le statut des commissaires assignés est déterminé par le CCOC.

Frais

1.2.125 N) Les montants et modes de paiement des commissaires assignés par le CCOC peut être trouvé dans la politique des honoraires et dépenses.

CHAPITRE 3 ÉQUIPEMENT

Pour toutes les épreuves nationales / provinciales et locales sur route et sur piste, les limites de développement suivantes s'appliquent :



Événements de route et piste :

CATÉGORIES JEUNESSES ET JUNIORS LIMITES DE BRAQUETS			
CATÉGORIE	ÉPREUVES ROUTE	ÉPREUVES PISTE	EXEMPLE DE BRAQUET
JUNIORS	7.93 M développement	Pas de limite de braquet	52*14
U17	7.12 M développement	7.12 M développement	50*15
U15	6.71 M développement	6.71 M développement	50*16 /38*12
U13	6.2 M développement	6.2 M développement	46*16 /38*13

Si un coureur a reçu une autorisation de surclassement dans une catégorie supérieure, le coureur sera autorisé à utiliser la limite de braquet applicable à cette catégorie.

CYCLISME SUR PISTE - ÉQUIPEMENT

- Les roues pleines ne seront pas autorisées pour les catégories Jeunesses (U17/U15/U13) (hauteur maximale de la jante est 40mm)
- Les roues en carbone ne seront pas autorisées pour les catégories Jeunesses (U17/U15/U13)

SECTION 3 ÉQUIPEMENT VESTIMENTAIRE DES COUREURS

§1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.3.030 N) Pour les compétitions qui ne sont pas sur le calendrier international, le désign des imperméables devrait être transparent ou être similaire à celui du maillot en utilisant les couleurs principales de l'équipe. Le nom de l'équipe peut être affiché sur l'imperméable.

§3 ÉQUIPES RÉGIONALES ET DE CLUB

1.3.047 N) lors de courses par étapes sur le calendrier national où il y a un classement par équipes, les équipes composées seront permises, mais le coureur devra alors avoir en main une libération de son club pour cette épreuve et tous les coureurs porteront le même maillot pour la durée de l'épreuve.

SECTION 4 IDENTIFICATION DES COUREURS

1.3.080 N) Il doit obligatoirement informer un commissaire de son abandon à la remise du dossard. Des amendes ou pénalités peuvent s'appliquer.



PART II : ÉPREUVES SUR ROUTE

CHAPITRE 2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

§1 PARTICIPATION

2.2.002 N) Le maximum nombre de coureurs partant lors d'une épreuve sur route de sanction provinciale est limité à 176. Il n'y a aucun minimum.

2.2.003 N) Dans les épreuves de sanction provinciales et nationales, lorsqu'il n'y a pas de classement par équipe, les inscriptions individuelles peuvent être acceptées en fonction des règlements spécifiques de l'épreuve.

§2 ORGANISATION

2.2.015 N) L'organisateur qui souhaite inclure une voie non asphaltée au parcours de son épreuve provincial ou national devra informer CC ou l'OPS concernée lors de l'enregistrement de l'épreuve au calendrier. CC ou l'OPS concernée, respectivement, doivent être informés et les exigences de cette réglementation s'appliquent de la même manière, soit CC ou l'OPS ont le pouvoir de refuser l'enregistrement de l'épreuve sur le calendrier et/ou refuser l'utilisation d'une section non asphaltée.

2.2.022bis N) Un gabarit de contrôle, conforme aux spécifications de l'UCI, doit être fourni par l'organisateur pour toutes les compétitions du calendrier national comportant une épreuve contre-la-montre. Le président du Collège des Commissaires vérifiera sa conformité aux spécifications de l'UCI.

§3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

2.2.024 N) Ce règle s'applique pour les catégories Juniors et plus jeune sur le calendrier national et provincial.

2.2.028bis N) Pour les compétitions sur le calendrier national, le directeur de l'organisation ou son représentant apte à prendre des décisions peut prendre place aux côtés du président du Collège des Commissaires dans la voiture circulant immédiatement derrière le peloton.

2.2.029 N) Pour les courses nationales, où un Délégué Technique a été nommé, cette même disposition s'applique.

2.2.032 N) Les véhicules d'équipe sont sujets à l'approbation du président du collège des commissaires. Pour pouvoir suivre la course, la forme et le type de véhicule utilisé devront être sécuritaires et ne créer aucun danger pour la course. Les camionnettes et toutes autres voitures dont le gabarit dépasse les dimensions de 1,80 m largeur, 5 m de longueur et 1,66 m



hauteur maximum (sans les barres de toit), ne seront pas admises à suivre la course.

2.2.035 N) Dans les courses de niveau international, national et provincial au Canada, toutes les personnes qui sont conducteurs d'un véhicule dans la caravane cycliste doivent être titulaires d'une licence en règle. Toutes les personnes qui sont conducteurs d'un véhicule dans la caravane cycliste doivent avoir préalablement obtenu un certificat attestant leur participation à la formation de chauffeurs pour caravane cycliste de Cyclisme Canada ou de l'UCI.

§ 7 DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

2.2.090 N) Le Délégué Technique évalue la conformité de l'organisation des compétitions nationales, lorsqu'applicable, avec le règlement et le cahier des charges pour organisateurs. À cette fin, le Délégué Technique peut assister à ces compétitions. Dans ce cas, l'organisateur remet au Délégué Technique un laissez-passer pour la compétition ainsi qu'une plaque d'accréditation pour leur véhicule permettant l'accès aux stationnements réservés au départ et à l'arrivée des étapes ainsi que la possibilité de conduire sur le parcours de l'épreuve.

2.2.091 N) Pour les compétitions nationales, le Délégué Technique établit un rapport d'évaluation détaillé sur l'événement, en tenant compte des termes de référence des organisateurs. L'organisateur recevra une copie de ce rapport.

2.2.092 N) Pour les compétitions nationales, le Délégué Technique peut également procéder à une inspection préalable du parcours de l'épreuve, en particulier au niveau de la sécurité, de points dangereux signalés par l'organisateur et des dispositions relatives au cahier des charges pour organisateurs. Dans ce cas, il contacte l'organisateur et établit un rapport à l'attention de l'administration de Cyclisme Canada qui prend le cas échéant des décisions appropriées.

CHAPITRE 3 ÉPREUVES D'UNE JOURNÉE

Formule

2.3.001 N) Au Canada, les épreuves d'une journée se disputent par équipe et individuellement.

Véhicules suiveurs

2.3.016 N) Dans les compétitions nationales, pour lesquelles les véhicules suiveurs sont permis, les équipes mixtes ~~doivent~~ peuvent fournir leurs propres véhicules, sinon elles doivent utiliser les véhicules d'assistance neutre.

Cérémonie protocolaire

2.3.046 N) Sur la base des classements établis par l'organisateur, les coureurs ont l'obligation de se présenter à la cérémonie protocolaire officielle. Pour les compétitions sur le calendrier national, la cérémonie sera organisée dans l'ordre suivant :

- Les trois premiers coureurs de l'épreuve;



- Les autres gagnants des classements annexes éventuels;
- Tous autres classements déterminés par l'organisateur.

CHAPITRE 4 ÉPREUVES CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Ordre de départ

2.4.009 N) Au Championnat canadien, l'ordre de départ est fixé par CC ou par le collège des commissaires. Les cinq premiers du Championnat national de l'année précédente partent en dernier, dans l'ordre inverse de leur classement.

CHAPITRE 6 ÉPREUVES PAR ÉTAPE

Formule

2.6.001 N) Peut aussi inclure critérium et contre-la-montre par équipe.

Abandon

2.6.026 N) Le coureur qui abandonne ne pourra pas disputer d'autres compétitions cyclistes pendant la durée de la compétition. Pour les compétitions de niveau international, une suspension de 15 jours et une amende de 100,00 \$ CAD à 200,00 \$ CAD est applicable.

CHAPITRE 7 CRITÉRIUM

Distances

2.7.016 N) Entre 800 et 3000 mètres.

2.7.017 N) Pour des raisons de sécurité, les coureurs qui sont doublés sont priés de quitter la course. Pour calculer leur temps pour les courses par étapes, le président du collège des commissaires décidera, avant la course, comment cela doit être fait. Il expliquera la méthode qui doit être utilisée pour calculer ce temps, lors de la réunion des directeurs avant la course.

Formule avec sprints intermédiaires

2.7.021 N) Dans le cas où le Collège des commissaires déciderait d'adopter un autre règlement concernant les coureurs dépassés, l'annonce devra être fait à tous les concurrents, dans les 2 langues officielles, avant le signal de départ.

2.7.022 N) Le coureur doit reprendre la course en se plaçant à l'arrière du groupe dont il faisait partie. Il ne faut accorder aucun tour dans les derniers 5 km ou les 5 derniers tours, **sauf si le Guide technique de l'épreuve en indique autrement, à la discrétion du président du collège des commissaires et du délégué technique. Si un coureur triche pour obtenir un tour de compensation, il se verra disqualifié de l'événement et pourra être sujet à une suspension.**

CHAPITRE 12 FAITS DE COURSES ET INFRACTIONS SPÉCIFIQUES AUX ORGANISATEURS



Dispositions générales

2.12.001 N) Pour les compétitions du niveau national, les sanctions prononcées par les commissaires sont consignées dans le communiqué du Collège des Commissaires et transmises à CC. Pour les compétitions du niveau provincial, celles-ci seront envoyées au P-TSO concernée.

2.12.003 N) Pour les compétitions du niveau national, les avertissements sont consignés dans le communiqué du Collège des Commissaires et transmis à CC. Pour les compétitions du niveau provincial, ceux-ci seront envoyés au P-TSO concernée.

2.12.006 N) Pour les courses sur les calendriers national et provincial, les amendes seront celles stipulées dans colonne 3. Il n'y aura aucune déduction en points de classement de l'UCI.

2.12.008 N) Pour les compétitions **sanctionnées au niveau national sur le calendrier national**, les infractions sont sanctionnées par CC.



PART III : ÉPREUVES SUR PISTE

CHAPITRE 1 ORGANISATION

Programme de l'épreuve

3.1.001 N) Le programme et le format pour les Championnats nationaux sera établi en collaboration avec le comité des Événements de CC et conformément aux règlements UCI.

CHAPITRE 2 ÉPREUVES SUR PISTE

§1 GÉNÉRALITÉS

Dossards

3.2.009 N) Les coureurs doivent porter deux dossards, sauf dans les spécialités suivantes où ils peuvent porter un seul dossard : KM contre la montre, 500m contre la montre, poursuite individuelle, poursuite par équipe, vitesse par équipe.

§3 SPRINT

3.2.031 N) Autres formats peuvent être autorisés s'ils sont approuvés par le président du collège des commissaires.

§4 POURSUITE INDIVIDUELLE

3.2.065 N) Non requis pour les courses sur les calendriers national et provincial.

3.2.067 N) Non requis pour les courses sur les calendriers national et provincial.

3.2.069 N) S'il n'y a pas de bloc de départ, le coureur sera tenu par un commissaire titulaire. S'il n'y a qu'un seul bloc de départ dans les épreuves avec des coureurs sur les deux lignes droites, tous les coureurs doivent être tenus de la même manière pour tous les départs pendant chaque phase de la compétition.

§5 POURSUITE PAR ÉQUIPES

3.2.092 N) S'il n'y a pas de bloc de départ, le coureur sera tenu par un commissaire titulaire.

§6 KILOMÈTRE ET 500 MÈTRES

3.2.102 N) Également applicable aux Championnats canadiens.

3.2.110 N) S'il n'y a pas de bloc de départ, le coureur sera tenu par un commissaire titulaire.



§8 KEIRIN

3.2.135 N) Autres formats peuvent être autorisés s'ils sont approuvés par le président du collège des commissaires.

§9 VITESSE PAR ÉQUIPE

3.2.151 N) Ou par un commissaire.

CHAPITRE 5 RECORDS DU MONDE

N) ainsi que les records canadiens.

Afin d'établir un record national de piste, les conditions suivantes doivent être respectées :

- La piste a été homologuée;
- Au moins un (1) commissaire national doit être assigné à la compétition;
- Une entreprise de chronométrage de bonne réputation est en charge du chronométrage électronique;
- Les records canadiens sont disponibles dans tous les **catégories** Championnats canadiens reconnus;
- La feuille du chronométrage électronique doit être signée par le commissaire national et doit être envoyée à **Cyclisme Canada au bureau national** afin d'officialiser la performance.
- Être tenu dans un bloc de départ pour les épreuves de départ arrêté.
- Tous les temps doivent être réussis en compétition sanctionnée par l'UCI ou CC.

Généralités

3.5.003 N) Seul CC peut reconnaître et homologuer un record canadien de cyclisme.

Épreuves et distances recommandées pour les catégories aux compétitions nationales et provinciales :

ÉPREUVES ET DISTANCES RECOMMANDÉES POUR LES CATÉGORIES JEUNESSES				
CATÉGORIE ÉPREUVE	U17 H	U17 F	U15 H	U15 F
500 m/Kilo CLM	○ 500M	○ 500M	○ 500M	○ 500M
Keirin	N	N	N	N
Vitesse	○	○	N	N
Vitesse par équipe	○	○	N	N
Poursuite Individuelle	○ 2KM	○ 2KM	○ 2KM	○ 2KM



Madison	○ À confirmer	○ À confirmer	N	N
Poursuite par équipe	○ 3km (équipe de 4)	○ 3km (équipe de 4)	N	N
Omnium	Optionnel	Optionnel	N	N
Course aux points	○ 15KM	○ 12.5KM	○ 7.5KM	○ 7.5KM
Course scratch	○ 7.5KM	○ 5KM	○ 5KM	○ 5KM

○ = Oui (épreuve recommandée pour cette catégorie) N= Non (épreuve n'est pas recommandée pour cette catégorie) Optionnel = (pas une priorité pour cette catégorie)

§6 VÉLODROMES GÉOMÉTRIE DE LA PISTE

Longueur

3.6.068 N) Pour les Championnats canadiens, une piste de 200m pourrait être utilisée.



PART IV : ÉPREUVES DE VÉLO DE MONTAGNE

CHAPITRE 1 RÈGLES GÉNÉRALES

4.1.001 N) Épreuves multi-heures en équipe et individuel.

§2 CATÉGORIES D'ÂGE ET PARTICIPATION

4.1.002 N) Catégories d'âge reconnues pour hommes et femmes :

10-12 ans : U13

13-14 ans : U15

15-16 ans : U17

17-18 ans : U19/Junior

19-22 ans : U23/Espoirs

19+ : Senior/**Elite**

Catégories d'âge reconnues pour hommes et femmes :

35-44 ans : Maître A Femme

35-44 ans : Maître A Homme

45-54 ans : Maître B Femme

45-54 ans : Maître B Homme

55-64 ans : Maître C Femme

55-64 ans : Maître C Homme

65+ : Maître D Femme

65+ : Maître D Homme

N) Un coureur peut être reconnu dans **quatre trois** sous-catégories différentes : l'une pour le cross-country, l'une pour la descente, **et l'autre l'une** pour le 4X, **et une pour l'enduro**. La licence doit indiquer toutes les sous-catégories.

Maîtres

4.1.009 N) Les coureurs maîtres devront obtenir l'accord de leur association provinciale pour participer à une épreuve dans la catégorie **elite sénior** aux compétitions provinciales. Cet accord devra être validé par CC pour toutes les compétitions nationales et internationales. Pour les événements enregistrés avec l'UCI, les coureurs maîtres ne sont pas autorisés à participer dans la catégorie Elite.

§4 DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

4.1.012 N) Le Délégué Technique pour les compétitions nationales sera désigné par CC lorsqu'applicable. Il devra arriver sur le site avant le début des inscriptions et restera en place pendant toute la durée de la compétition.

N) Le Délégué Technique doit arriver sur le site avant le début de la première session officielle



d'entraînement. Il doit inspecter le site et les parcours avec le président du collège des commissaires et l'organisateur. Il doit coordonner les préparatifs techniques de la compétition, et faire en sorte que des actions concrètes soient prises vis-à-vis des recommandations faites dans le rapport d'inspection. Le Délégué Technique à la responsabilité de la version définitive du parcours et toute modification est sous sa responsabilité. Le Délégué Technique doit participer aux réunions des directeurs sportifs d'équipes.

§6 DÉROULEMENT D'UNE ÉPREUVE

Comportement des coureurs

4.1.035 N) Le coureur doit suivre le parcours officiel et il est tenu de compléter le nombre de tours prévus. Il porte l'entière responsabilité de toute erreur de parcours.

4.1.039 N) L'utilisation de vis/clous ou autre méthodes « maison » ne seront pas autorisées. Les pneus cloutés sont autorisés pour l'utilisation sur les fatbikes pour des compétitions de cross-country dans les conditions suivantes seulement :

- Les clous ont un maximum de proéminence de 3mm de la bande de roulement;
- Les pneus ont été usinés avec clous ou les clous ajoutés sont des clous conçus spécifiquement pour le cyclisme.

CHAPITRE 2 ÉPREUVES DE CROSS-COUNTRY

§ 1 CARACTÉRISTIQUES DES ÉPREUVES

4.2.001 N) Durée de la course de cross-country (XCO) pour les événements C1, C2 et C3 incluant les compétitions de la Coupe du Canada.

	ÉPREUVES HORS CLASSE, CLASSE 1		ÉPREUVES CLASSE 2		ÉPREUVES CLASSES 3	
	Durée	Parcours	Durée	Parcours	Durée	Parcours
U17 HOMME	0:45-1:00	3.5-4km - 6km	0:45-1:00	4km - 10km	0:45-1:00	Aucune restriction
U17 FEMME	0:45-1:00		0:45-1:00			
JUNIOR HOMME	1:00 - 1:15		1:00 - 1:15			
JUNIOR FEMME	1:00 - 1:15		1:00 - 1:15			
U23 HOMME	1:15 - 1:30		N/A*			
U23 FEMME	1:15 - 1:30		N/A*			
ÉLITE HOMME	1:20 - 1:40		1:30 - 2:00*			
ÉLITE FEMME	1:20 - 1:40		1:30 - 2:00*			

*Pour les épreuves de la Coupe du Canada, la durée des courses sera basée sur la durée en vigueur pour les événements de classe 1.



CATÉGORIE	HABILETÉ	SEXE	DURÉE -MIN	DURÉE -MAX
U15 (11-14)	N/A	Femmes	0h 30	0h 55
U15 (11-14)	N/A	Hommes	0h 30	0h 55
U17 (15-16)	Expert	Hommes	0h 45	1h 15
U17 (15-16)		Femmes	0h 45	1h 00
JUNIOR & U17 (15-18)	Beg/Sport Femmes	Beg/Sport Femmes	0h 45	1h 00
JUNIOR (17-18)	Beg/Sport Hommes	Beg/Sport Hommes	0h 45	1h 15
SENIOR (19+)	Expert Femmes	Expert Femmes	1h 00	1h 30
SENIOR (19+)	Beg/Sport Femmes	Beg/Sport Femmes	1h 00	1h 15
SENIOR (19+)	Expert Hommes	Expert Hommes	1h 00	1h 30
SENIOR (19+)	Beg/Sport Hommes	Beg/Sport Hommes	1h 00	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Beg/Sport Femmes	Beg/Sport Femmes	1h 00	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Beg/Sport Hommes	Beg/Sport Hommes	1h 00	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Expert Femmes	Expert Femmes	1h 15	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Expert Hommes	Expert Hommes	1h 15	1h 30

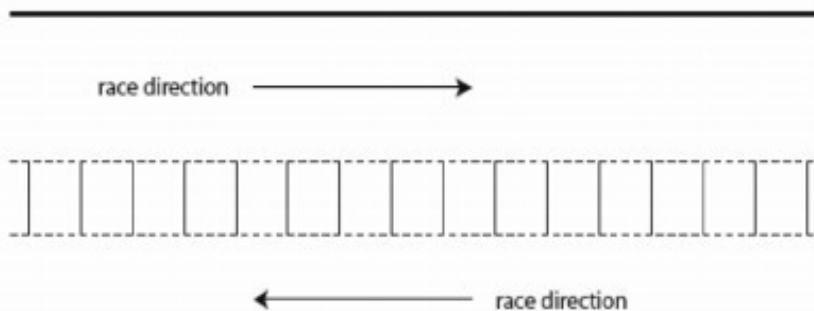
§3 BALISAGE DU PARCOURS

4.2.027 N) L'usage de grillage est interdit. Les produits similaires en treillis doivent être approuvés par le président du collège des commissaires.

§ 5 RAVITAILLEMENT & § 6 ASSISTANCE TECHNIQUE

4.2.035 N)

DIAGRAM 3 : DOUBLE FEED/TECHNICAL ASSISTANCE ZONE



Pour clarifier l'UCI :

Si possible, une double zone comme celle-ci est préférable. Sinon, deux zones sont nécessaires pour les compétitions de XCO. Dans le cas du schéma ci-dessus, l'assistance technique se fait au même endroit que le ravitaillement. Dans ce cas, les coureurs doivent arrêter dans la boîte.

Aussi:

- Les coureurs **peuvent** être ravitaillés dans la zone d'assistance technique, à condition qu'ils soient **arrêtés** (un pied à terre).
- Les espaces en pointillés doivent être identifiables avec la craie ou autre façon. Le personnel de ravitaillement doit demeurer derrière la première ligne et doit seulement entrer dans l'aire de ravitaillement à l'arrivée de ses coureurs.
- La voie de passage sert aux coureurs qui ne veulent pas de ravitaillement et qui poursuivent leur chemin.
- L'aire de ravitaillement et la zone d'assistance technique doivent être très clairement signalisées.

§ 7 SÉCURITÉ

Premiers secours (exigences minimales)

4.2.052 N) La présence d'une ambulance et l'organisation d'un poste de premiers secours de base sont les exigences minimales requises pour toute manifestation. Une ambulance en attente avec un temps de réponse moyen de 10 minutes suivant la répartition d'urgence locale peut être suffisante si elle est approuvée à l'avance par le Délégué Technique et le président du collège des commissaires.

Pour chaque épreuve, au moins un (1) médecin ou un (1) paramédic et au moins six (6) personnes habilitées selon les lois de la province à délivrer les premiers secours, doivent être présents sur le site pendant toute la durée des courses.

~~CHAPITRE 3 ÉPREUVES DE DESCENTE~~

~~§1 ORGANISATION DE LA COMPÉTITION~~

~~**4.3.007 N)** L'ensemble du parcours de descente doit être balisée. Tous les virages dangereux, zones pour les spectateurs et zone de départ/arrivée doivent être protégés avec de la rubalise ou des barrières et à l'aide de piquets non métalliques (préférence en piquets de slalom PVC), d'une hauteur de 1,5 à 2 mètres.~~

~~**4.3.025 N)** Les coureurs ne doivent pas attendre plus de 30 minutes pour être transportés au sommet de la montagne.~~



CHAPITRE 9 COUPE CANADA

§1. GÉNÉRALITÉS

Classifications et Règlements Coupe du Canada Vélo de Montagne

4.9.002-4.9.018 N) Consulter les règlements spécifiques de la série Coupe du Canada de Vélo de Montagne.

Compétitions

4.9.027 N) Pour les compétitions de la Coupe du Canada, une descente de qualification ou une descente de classement n'est pas requise.

4.9.033 N) Le protocole de départ d'une course se trouve dans le règlement d'organisation des Coupes du Canada. Les meilleurs coureurs partent dans l'ordre inverse de leur classement (le leader part le dernier).

Tableau des faits de course

4.15.001 N) Pour les courses sur les calendriers national et provincial, les amendes seront celles stipulées dans colonne 3 – autres épreuves.

§ 4 BARÈME DE POINTS

N) Le pointage pour la Coupe du Canada est maintenu selon le tableau de répartition des points ci-dessous :

COUPE CANADA | RÉPARTITION DES POINTS PAR CATÉGORIES

CATÉGORIE DE LA COMPÉTITION	POINTS ALLOUÉS
SENIOR ÉLITE XC HOMME	MAXIMUM 200 POINTS - 75 PREMIÈRES PLACES
SENIOR ÉLITE XC FEMME	MAXIMUM 200 POINTS - 75 PREMIÈRES PLACES
U17&JUNIOR EXPERT XC HOMME	MAXIMUM 100 POINTS - 40 PREMIÈRES PLACES
U17&JUNIOR EXPERT XC FEMME	MAXIMUM 100 POINTS - 40 PREMIÈRES PLACES
SENIOR ELITE & JR EXPERT DH HOMME	MAXIMUM 200 POINTS - 75 PREMIÈRES PLACES
SENIOR ELITE & JR EXPERT DH FEMME	MAXIMUM 200 POINTS - 75 PREMIÈRES PLACES



COUPE CANADA | TABLEAU DE RÉPARTITION DES POINTS

ÉLITE				JR & U17 EXPERT	
PLACE	ÉCHELLE DE 200 POINTS	PLACE	ÉCHELLE DE 200 POINTS	PLACE	ÉCHELLE DE 100 POINTS
1	200	41	35	1	100
2	175	42	34	2	85
3	155	43	33	3	70
4	140	44	32	4	60
5	130	45	31	5	50
6	120	46	30	6	45
7	115	47	29	7	40
8	110	48	28	8	37
9	105	49	27	9	34
10	100	50	26	10	32
11	95	51	25	11	30
12	90	52	24	12	29
13	85	53	23	13	28
14	80	54	22	14	27
15	75	55	21	15	26
16	71	56	20	16	25
17	69	57	19	17	24
18	66	58	18	18	23
19	64	59	17	19	22
20	62	60	16	20	21
21	60	61	15	21	20
22	58	62	14	22	19
23	56	63	13	23	18
24	54	64	12	24	17
25	52	65	11	25	16
26	50	66	10	26	15
27	49	67	9	27	14
28	48	68	8	28	13
29	47	69	7	29	12
30	46	70	6	30	11
31	45	71	5	31	10
32	44	72	4	32	9
33	43	73	3	33	8
34	42	74	2	34	7
35	41	75	1	35	6
36	40			36	5
37	39			37	4
38	38			38	3
39	37			39	2
40	36			40	1



PART V : ÉPREUVES DE CYCLO-CROSS

CHAPITRE 1 RÈGLEMENTS DES ÉPREUVES CYCLO-CROSS

Participation

5.1.001 N) L'usage d'un vélo de montagne sera permis dans quelques compétitions de cyclo-cross, et dans certains cas, pour des catégories spécifiées seulement. Le comité des Officiels de CC déterminera quelles catégories seront ouvertes aux vélos de montagne. Les vélos de montagne ne seront pas permis pour les catégories nationaux U17, Junior, U23 et Élites hommes, et les catégories nationaux U17, Junior, U23 et Élites femmes.

Délégué Technique

5.1.006 N) Un Délégué Technique est désigné par CC pour les Championnats nationaux. Le rôle du Délégué Technique, sans porter ombrage à celui de l'organisateur, est de superviser la préparation des aspects techniques de la compétition et de faire le lien avec le bureau national.

5.1.007 N) Lorsqu'une compétition est présentée sur un site pour la première fois, le Délégué Technique doit faire une inspection bien à l'avance afin de prendre les mesures nécessaires. L'inspection comprendra la mesure du parcours, la distance, l'établissement des zones de ravitaillement, des installations et de la sécurité. Il fera le point avec l'organisateur et fera, sans tarder, un rapport à CC. Il devra être sur le site avant le début de la première session d'entraînement et faire, avec l'organisateur, l'inspection du site et des parcours. Il doit coordonner les préparatifs techniques de la compétition, et faire en sorte que des actions concrètes soient prises vis-à-vis des recommandations faites dans le rapport d'inspection. Le Délégué Technique est responsable de la version définitive du parcours et toute modification est sous sa responsabilité. Le Délégué Technique doit participer aux réunions des directeurs sportifs d'équipe.

Zones d'assistance technique

5.1.028 N) Les organisateurs souhaitant d'utiliser deux puits simples pour les Championnats nationaux doivent faire cette demande au Délégué Technique au moment de l'approbation du parcours, avec les cartes à l'appui et leurs motivations. Le Délégué Technique prendra la décision finale pour chaque événement.



PART VI : ÉPREUVES DE BMX

§1 CATÉGORIES ET PARTICIPATION

6.1.002 Âge des coureurs

N) Pour pouvoir participer aux compétitions nationales sont les Championnats canadiens, un coureur doit être âgé d'au moins 5 ans au 31 décembre de l'année en cours.

6.1.004 Catégories de niveaux

N) Pour les classes aux Championnats canadiens, veuillez référer au guide technique.

N) Pour les classes lors des compétitions de la Coupe du Canada de BMX, veuillez référer aux règlements spécifiques de la Coupe du Canada de BMX.

§2 SPÉCIALITÉS

6.1.029 Positions sur la grille de départ

N) Lorsque des motos mixtes sont utilisées, les assignations dans les voies mixtes seront utilisées dans les motos telles que générées par le logiciel d'événement de course désigné.

6.1.039 Systèmes de chronométrage

d. N) Le comité d'organisation (C.O.) d'une compétition sanctionnée par CC, par l'UCI (Coupe du monde), et des Championnats canadiens de BMX, doit offrir un système de «photo-finish», tel que décrit dans les règles de l'UCI. Une deuxième caméra «front on» n'est pas requise. Le C.O. doit aussi mettre un opérateur du système à la disposition du commissaire à l'arrivée pendant toute la période des compétitions. Le visionnement d'une course se fera uniquement en cas de protêt au sujet de l'ordre d'arrivée. L'avis du commissaire à l'arrivée sur la vidéo de la «photo-finish» est final et sans recours. Le déclassement interférence dans le dernier droit n'est pas sujet au visionnement. Toute décision est à la discrétion du collège des commissaires.

6.1.050 Drapeaux de piste

N) En supplément à l'utilisation des drapeaux, selon les règlements de l'UCI, un minimum de 8 radios à fréquences multiples avec écouteurs sera fourni au collège des commissaires pour que ceux-ci puissent remplir leur fonction de façon efficace.

§3 INFRACTIONS, APPELS ET SANCTIONS

6.1.061 Comment faire appel

a. N) Aux compétitions nationales, un coureur qui n'a pas de directeur sportif peut déposer une réclamation directement auprès la secrétaire dans le cas d'une protestation contre l'ordre d'arrivée réelle. La secrétaire présentera au juge de ligne arrivée et / ou au président du collège des commissaires. La décision du juge de ligne arrivée est finale.



§4 BICYCLETTE, TENUE ET ÉQUIPEMENT

6.1.079 N) Si, pour une raison quelconque, les pilotes de 12 ans et moins doivent courir dans une catégorie combinée qui permet l'utilisation de pédales automatiques, l'utilisation de pédales automatiques ~~doit respecter la règle de la catégorie d'âge du coureur associées à l'âge du coureur doit être maintenue.~~

§7 SYSTÈME INTERNATIONALE DE NUMÉROS ÉLITE

6.1.094 Attribution de numéros de plaque en course internationale

Les coureurs souhaitant de participer à une compétition internationale de BMX doivent afficher un numéro de course internationale sur leur plaque en conformité avec les règles ci-dessous. Clarification: Les coureurs Élites qui n'ont pas un numéro de carrière UCI doivent utiliser un numéro qui n'est pas en conflit avec un numéro de carrière utilisé par un autre coureur Élite. Seuls les coureurs Élites ayant reçu de l'UCI un numéro de carrière permanent peuvent imprimer un numéro de carrière permanent au dos du maillot. Aucun numéro ne doit être imprimé au dos des maillots des coureurs sans numéro de carrière permanent. Un coureur qui ne respecte pas ce règle peut se voir refusé du départ ou relégué.

N) Règlements applicables aux coureurs dans les classes de Challenge :

- Pour les compétitions sanctionnées par CC (Championnats canadiens, séries nationales), les coureurs fournissent leur propre plaque qui doit être conforme aux couleurs précisées des règles d'UCI.
- Pour les Championnats canadiens, les coureurs recevront une plaque de cadre avec un numéro assigné conformément à la réglementation et au classement. Cette plaque doit être utilisée par les coureurs et ne peut être modifié.

§9 OFFICIELS DE COMPÉTITION

ANNEXE 6 Commissaire à la ligne d'arrivée

6. N) Dans l'absence d'une caméra « photo-finish », il doit y avoir un commissaire à l'arrivée qualifié, UCI ou National, avec quatre assistants ou plus pour l'inscription des résultats (dans la mesure du possible, le personnel à l'inscription des résultats devrait être constitué de commissaires provinciaux au minimum). Dans le cas où il y a une caméra « photo-finish », il doit y avoir un commissaire à l'arrivée qualifié, UCI ou National, avec au moins un membre du personnel à l'inscription des résultats (dans la mesure du possible, le personnel à l'inscription des résultats devrait être un commissaire provincial au minimum). Toute décision du commissaire à l'arrivée sur l'ordre d'arrivée est finale.

N) Veuillez consulter les règlements spécifiques sur les Championnats canadiens et les épreuves de la série Coupe du Canada.



BMX APPENDIX 1 and 2

Veillez lire les règlements UCI pour les compétitions internationales.

N) Veillez référer aux règlements spécifiques des Championnats canadiens et les autres compétitions nationales.



PART VI BIS : BMX FREESTYLE

§3 CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS DE BMX FREESTYLE

6bis.3.008 L'organisateur doit mettre en place un service médical adéquat.

N) Pour les compétitions nationales, il devrait y avoir un paramédic ou quelqu'un qualifié pour administrer les premiers soins doit se tenir prête à intervenir en tout temps durant les périodes d'entraînement officielles et les compétitions. Une ambulance prête à intervenir est aussi recommandée.

6bis.3.009 N) Pour les compétitions nationales, il est fortement recommandé qu'un médecin soit sur place pour fournir des soins médicaux aux coureurs. S'il n'y a pas de médecin sur place, un premier répondant certifié doit être sur place.

6bis.3.010 N) Une ambulance doit être disponible sur le site de la compétition si le temps de réponse moyen des services ambulanciers est supérieur à 10 minutes suite à un appel d'urgence.

§8 OFFICIELS DE COMPÉTITION

6bis.8.007 Désignation

N) Le rôle de commissaire pour les compétitions nationales sera assigné par CC. Les commissaires doivent avoir au minimum le statut de commissaire national élite dans une autre discipline de cyclisme. Les juges assignés aux compétitions nationales doivent être recommandés par l'UCI ou approuvés par l'entité qui sanctionne la compétition.



PART XII : DISCIPLINE ET PROCÉDURES

CHAPITRE 3 MESURES DISCIPLINAIRES

§4 AMENDE

Délais

12.3.008 N) Les amendes facturées par CC ou le P-TSO doivent être payées dans les deux mois suivant l'envoi de la facture à la personne concernée. Si le montant total dû n'est pas réglé dans les 60 jours suivant la date d'échéance, le contrevenant est suspendu de plein droit aussi longtemps qu'il reste en défaut de payer la totalité. Si le contrevenant doit subir une suspension pour un autre motif, la suspension pour le non-paiement s'ajoute à la durée de cette autre suspension.

Perception des amendes

12.3.010 N) Les amendes prononcées pour les faits de course relatifs au calendrier provincial des différentes disciplines seront perçues par le P-TSO de l'organisateur.

Suspension

12.3.013 N) Ce règlement s'applique également pour une suspension donnée à un coureur par un P-TSO, CC doit être informé de toutes les suspensions.



PART XVI : PARACYCLISME

CHAPITRE 2 CATÉGORIES

16.2.001 N) Les coureurs de la catégorie Jeunesse pourront courir lors d'un départ regroupé avec les autres coureurs si le nombre ne permet pas de tenir une épreuve distincte.

CHAPITRE 3 DROIT DE PARTICIPER AUX ÉPREUVES PARACYCLISTE

Coureurs

16.3.002 N) Pour les compétitions provinciales, un coureur de paracyclisme peut prendre le départ avec une licence de CC ou une licence provinciale. Lors des Championnats canadiens, il devra être titulaire d'une licence de CC.

CHAPITRE 7 ÉPREUVES SUR ROUTE

Tous les circuits des épreuves sur route doivent être entièrement fermés à la circulation.

Circuits

16.7.003 N) La distance minimale des circuits sur route sera d'un (1) kilomètre (critérium et course sur route).



ANNEXE 1 – COMMISSAIRES

COMITÉ DES OFFICIELS (CCOC)

Le comité des Officiels aura comme rôle de revoir et réviser tous les règlements et standards techniques des compétitions. Il devra établir un dossier sur chacun des commissaires, préparer et donner des cours de rafraîchissement pour les commissaires. Aussi, il accréditera les commissaires en vue d'un grade international.

COMMISSAIRE EN CHEF DES PROVINCES

Le Commissaire en chef provincial donnera des rétroactions concernant la mise en application des modifications aux règlements ; coordonnera et mettra en place des cours provinciaux pour commissaires, complétera les assignations restantes aux compétitions de sanction nationale qui se déroulent dans sa province; recommande au comité des Officiels de CC les commissaires pouvant accéder à un grade de niveau national ou international; recommande au comité des Officiels de CC des changements aux règlements, et assure les licences des commissaires de niveau provincial.

INSTRUCTEURS / FORMATEURS

Seules les personnes qui ont suivi le cours d'instructeur peuvent dispenser la formation aux commissaires.



ANNEXE 2 – RECORDS CANADIENS SUR PISTE

Mise à jour le 24 février 2023

Distance	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Event and Location Évènement et lieu
Elite women – femmes élite				
Flying 200m – 200m lancé	10.154*	Sept. 5, 2019	Kelsey Mitchell AB	Pan Am Championships, Cochabamba BOL
Time trial – contre-la- montre (500m)	33.260	Sept. 7, 2019	Lauriane Genest QC	Pan Am Championships, Cochabamba BOL
Individual pursuit (3 km) Poursuite individuelle	3:20.257	Sept. 7, 2019	Georgia Simmerling BC	Pan Am Championships, Cochabamba BOL
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	47.406	April 21, 2022	Lauriane Genest QC Kelsey Mitchell AB Sarah Orban AB	UCI Track Nations Cup, Glasgow GBR
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:09.249	Aug. 3, 2021	Allison Beveridge AB Ariane Bonhomme QC Annie Foreman-Mackey ON Georgia Simmerling BC	Olympic Games, Tokyo JPN
Elite men – hommes élite				
Flying 200m – 200m lancé	9.453	Sept. 6, 2019	Joel Archambault QC	Pan Am Championships, Aguascalientes MEX
Time trial – contre-la- montre (1 km)	58.951	Sept. 8, 2019	Vincent de Haître ON	Pan Am Championships, Cochabamba BOL
Individual pursuit (4 km) Poursuite individuelle	4:11.661	Oct. 14, 2022	Chris Ernst ON	UCI Track World Championships, St-Quentin-en-Yvelines FRA
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	43.484	Sept. 9, 2021	Hugo Barrette QC Ryan Dodyk AB Nick Wammes ON	UCI Track Nations Cup, Cali COL
Team Pursuit (4 km) poursuite par équipes	3:46.324	Aug. 4, 2021	Vincent de Haître AB Michael Foley ON Derek Gee ON Jay Lamoureux BC	Olympic Games, Tokyo JPN
Junior women – femmes junior				
Flying 200m – 200m lancé	11.501	Aug. 15, 2019	Madison Dempster ON	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Time trial – contre-la- montre (500m)	35.951	Aug. 17, 2019	Madison Dempster ON	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Individual pursuit (2 km) Poursuite individuelle	2:24.828	Feb. 10, 2023	Nora Linton ON	Ontario Cup Track Series #3 – Eastern Challenge, Milton ON
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	54.924	Nov. 14, 2021	Emy Savard QC Justine Thomas QC Pelee Primeau QC	Canadian Track Championships, Milton ON
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:31.926	Aug. 15, 2019	Ngairre Barraclough AB Sarah Van Dam BC Lily Plante QC Adele Desgagnes QC	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Junior men – hommes junior				



Flying 200m – 200m lancé	9.738***	Oct. 7, 2016	Stefan Ritter AB	Pan Am Championships, Aguascalientes MEX
Time trial – contre-la-montre (1 km)	1:00.578**	Oct. 6, 2016	Stefan Ritter AB	Pan Am Championships, Aguascalientes MEX
Individual pursuit (3 km) Poursuite individuelle	3:09.682** *	Oct. 14, 2022	Carson Mattern	UCI Elite World Championships, St-Quentin-en-Yvelines FRA
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	46.280	Aug. 14, 2019	James Hedgcock ON Riley Pickrell BC Andrew Scott ON	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:05.358	Aug. 14, 2019	Mathias Guillemette, QC Tristan Jussaume QC Sean Richardson BC Jackson Kinniburgh AB	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
<i>NOTE : Team sprint records are for 250m tracks only – Les records de la vitesse par équipes sont valides uniquement pour les pistes de 250m</i>				
* World record / Record du monde				
** Pan-American record / Record panaméricain				
*** Junior world record / Record du monde junior				

Distance	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Event and Location Évènement et lieu
Para-cycling Time trial – Contre-la-montre en paracyclisme				
WC1 (500m)	--			
WC2 (500m)	53.761	Oct. 12, 2015	Michelle Salt AB	Canadian Track Championships, Milton CAN
WC3 (500m)	40.379	Sept. 3, 2022	Mel Pemble BC	Canadian Track Championships, Milton CAN
WC4 (500m)	35.223**	Jan. 31, 2020	Kate O'Brien AB	Track World Championships, Milton CAN
WC5 (500m)	44.954	Aug. 10, 2015	Nicole Clermont QC	Para Pan Am Games, Milton CAN
WB (1 km)	1.13.372	Nov. 16, 2011	Robbi Weldon ON Lyne Bessette QC	Para Pan Am Games, Guadalajara MEX
MC1 (1 km)	1.20.429	Sept. 10, 2016	Ross Wilson AB	Paralympic Games, Rio de Janeiro, BRA
MC2 (1 km)	1.13.279	March 18, 2016	Tristen Chernove BC	Track World Championships, Montichiari, ITA
MC3 (1 km)	1.15.171	Sept. 10, 2016	Michael Sametz AB	Paralympic Games, Rio de Janeiro, BRA
MC4 (1 km)	1.13.048	Nov. 15, 2011	Éric Bourgault QC	Para Pan Am Games, Guadalajara, MEX
MC5 (1 km)	1.17.592	Sept. 9, 2008	Mark Breton QC	Paralympic Games, Beijing, CHN
MB (1 km)	1.05.172	March 19, 2016	Daniel Chalifour QC Jean-Michel Lachance QC	Track World Championships, Montichiari, ITA
Para-cycling Individual pursuit – Poursuite individuelle en paracyclisme				
WC1 (3 km)	--			
WC2 (3 km)	5:23.635	Oct. 11, 2015	Michelle Salt AB	Canadian Track Championships, Milton CAN
WC3 (3 km)	4:24.281	Sept. 3, 2022	Mel Pemble BC	Canadian Track Championships, Milton CAN
WC4 (3 km)	3:48.342	Aug. 25, 2021	Keely Shaw SK	Paralympic Games, Tokyo JPN
WC5 (3 km)	4:08.557	Sep. 8, 2016	Nicole Clermont QC	Paralympic Games, Rio de Janeiro BRA
WB (3 km)	3:40.601	Nov. 15, 2011	Robbi Weldon ON Lyne Bessette QC	Para Pan Am Games, Guadalajara MEX
MC1 (3 km)	3:49.450***	Nov. 8, 2019	Ross Wilson AB	UCI Track World Cup, Glasgow GBR
MC2 (3 km)	3:40.581	Jan. 30, 2020	Tristen Chernove BC	Track World Championships, Milton CAN
MC3 (3 km)	3:38.459	Sept. 9, 2016	Michael Sametz AB	Paralympic Games, Rio de Janeiro BRA
MC4 (4 km)	5:09.260	Nov. 6, 2009	Éric Bourgault QC	Track World Championships, Manchester GBR
MC5 (4 km)	5:12.364	Sept. 8, 2008	Mark Breton QC	Paralympic Games, Beijing CHN



MB (4 km)	4.17.718	March 18, 2016	Daniel Chalifour QC Jean-Michel Lachance QC	Track World Championships, Montichiari ITA
Para-cycling Flying 200m – 200m lancé en paracyclisme				
WC3	12.666**	Oct. 20, 2022	Mel Pemble BC	Track World Championships, St-Quentin-en-Yvelines FRA
WC4	11.519**	Jan. 31, 2020	Kate O'Brien AB	Track World Championships, Milton CAN
MC1	13.114	Jan. 31, 2020	Ross Wilson AB	Track World Championships, Milton CAN
MC2	12.141	Jan. 31, 2020	Tristen Chernove BC	Track World Championships, Milton CAN
WB	12.704	Feb. 12, 2012	Robbi Weldon ON Lyne Bessette QC	Track World Championships, Los Angeles USA
MB	10.857	Nov. 8, 2009	Daniel Chalifour QC Luc Dionne QC	Track World Championships, Manchester GBR
Team Sprint – Vitesse par équipes				
M/H (750m)*	56.183	Sept. 10, 2008	Éric Bourgault QC Mark Breton QC Jean Quévillon QC	Paralympic Games, Beijing CHN
* Team sprint records are for 250m tracks only – Les records de la vitesse par équipes sont valides uniquement pour les pistes de 250m				
** World Record – Record mondial				
*** Past World – Record mondial historique				

Distance	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Event and Location Évènement et lieu
U17 women – femmes U17				
Flying 200m – 200m lancé	12.059	April 14, 2018	Madison Dempster ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Time trial – contre-la-montre (500m)	37.140	April 15, 2018	Madison Dempster ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Individual pursuit (2 km) Poursuite individuelle	2:31:640	April 8, 2022	Nora Linton ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes *	56.821	April 10, 2022	Geza Rodgers BC Kimberly Chen, BC Isla Rendle, BC	Canadian Track Championships, Milton ON
Team Pursuit (3 km) Poursuite par équipes	3:45.432	Oct. 10, 2015	Naomi Desousa ON Kassandra Kriarakis ON Ruby West ON Ali Van Zendoorn ON	Canadian Track Championships, Milton ON
U17 men – hommes U17				
Flying 200m – 200m lancé	11.073	April 13, 2019	Dylan Bibic ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Time trial – contre-la-montre (500m)	33.229	April 1, 2017	Riley Pickrell BC	Canadian Track Championships, Milton ON
Individual pursuit (2 km) Poursuite individuelle	2:13.579	March 1, 2019	Dylan Bibic ON	Ontario Track Championships, Milton ON
Team Sprint (750m) Vitesse par équipes *	48.828	April 15, 2018	Dylan Bibic ON Andrew Scott ON Tyler Rorke ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Team Pursuit (3 km) Poursuite par équipes	3:22.395	April 2, 2017	Dylan Bibic ON Giuseppe Carone ON Axel Froner ON James Hedgcock ON	Canadian Track Championships, Milton ON



* Team sprint records are for 250m tracks only. Les records de la vitesse par équipes sont valides uniquement pour les pistes de 250m.

Non-competition records- records hors compétition				
Category Catégorie	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Location Lieu
Hour record – Record de l'heure				
• W/F Open	42.547 km	Aug. 25, 2022	Angela Goran ON	Aguascalientes MEX
• M/H Open	51.304 km	Oct. 23, 2020	Lionel Sanders ON	Milton ON
Non-standard distances – distances non-standard				
• W/F 1 km	1:14.990	Aug. 1982	Sylvia Burka ON	Olympic velodrome, Montreal QC
To organize a track cycling record attempt, contact Cycling Canada – Pour organiser une tentative de record sur piste, contactez Cyclisme Canada				

Masters Flying 200m – 200m lancé Maîtres				
• W/F 30-39	11.649	Oct. 18, 2019	Rachel McKinnon BC	UCI Masters World Championships Manchester GBR
• W/F 40-49	13.183	Sept. 29, 2017	Manon Marois QC	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 30-39	10.592	Sept. 2, 2022	Guy McClintock BC	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 40-49	11.375	Sept. 2, 2022	Frank Kovacs AB	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 50-59	11.147	Sept. 28, 2018	Keith Bruneau BC	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 60-69	12.208	Oct. 10, 2017	Michael Cooper BC	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
Masters Time trial – contre-la-montre Maîtres				
• W/F 30-39 (500m)	36.911	Oct. 16, 2019	Rachel McKinnon BC	UCI Masters World Championships Manchester GBR
• W/F 40-49 (500m)	40.780	Sept. 24, 2016	Vlada Dekina ON	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
• W/F 50-59 (500m)	38.171	Sept. 24, 2016	Richard Schneider ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 30-39 (1 km)	1:04.624	Sept. 28, 2018	Fabien Lamaze ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 40-49 (750m)	51.710	Sept. 3, 2022	Frank Kovacs AB	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 50-59 (500m)	34.933	Sept. 28, 2018	Keith Bruneau BC	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 60-69 (500m)	39.363	Oct. 9, 2017	Richard Volker ON	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
Masters Individual pursuit – Poursuite individuelle Maîtres				
• W/F 30-39 (2 km)	2:35.552	Sept. 28, 2019	Charlotte Roberge QC	Canadian Track Championships, Milton ON
• W/F 40-49 (2 km)	2:39.394	Oct. 10, 2017	Ivana Gotzeva ON	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
• W/F 50-59 (500m)	2:43.685	Oct. 9, 2017	Gail Wozny AB	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
• M/H 30-39 (3 km)	3:32.922	Sept. 28, 2019	Willy Gonzalez AB	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 40-49 (3 km)	3:34.215	Sept. 30, 2017	Steve McKee ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 50-59 (2 km)	2:20.214	Oct. 10, 2012	Stephane Le Beau QC	UCI Masters World Championships, Manchester GB
• M/H 60-69 (2 km)	2:36.878	Oct. 9, 2017	Tommy Mak AB	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
Masters Team Pursuit – Poursuite par équipes Maîtres				
• W/F (2 km)	2:48.007	Sept. 29, 2017	Bryn Currie ON Jane Emans ON Chantal Thompson ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H (3 km)	3:32.174	Sept. 29, 2017	Garnett Abbey ON Scott Buschlen ON Richard Froner ON William Trischuk ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H (4 km)	4:40.876	Sept. 27, 2019	David Enns ON Steve McKee ON Dorel Pop ON William Trischuk ON	Canadian Track Championships, Milton ON



Masters Team Sprint – Vitesse par équipes Maîtres				
• W/F (500m)	39.946	Sept. 30, 2017	Nicole Till ON Rosa Phillip ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H (750m)	49.041	Sept. 30, 2017	Brent Baerg AB Frank Kovacs AB Cameron MacLeod AB	Canadian Track Championships, Milton ON
Masters Hour Record – Record de l'heure Maîtres				
• W/F 35-39	42.425* km	Sept. 23, 2017	Jane Emans ON	Milton ON
• W/F 40-44	42.547 km	Aug. 25, 2022	Angela Goran ON	Aguascalientes MEX
• W/F 45-49	38.156* km	Sept. 23, 2017	Jody Levine ON	Milton ON
• W/F 50-54	40.366 km	Sept. 23, 2017	Bryn Currie ON	Milton ON
• M/H 30-34	45.325 km	Sept. 23, 2017	Dave Hainish ON	Milton ON
• M/H 40-44	48.587* km	Sept. 23, 2017	Ed Veal ON	Milton ON
• M/H 50-54	48.393 km	Sept. 25, 2018	Mike Nash ON	Aguascalientes MEX
• M/H 65-69	35.949 km	Sept. 23, 2017	Michael Kolesar ON	Milton ON
• M/H 75-79	35.728* km	Oct. 20, 2012	Giuseppi Marinoni	Montichiari ITA
• M/H 80-84	39.004* km	Sept. 23, 2017	Giuseppi Marinoni	Milton ON
* World Record/Record du monde				
<p><i>Masters records must be set in the appropriate age category in UCI or Cycling Canada sanctioned competition with electronic timing. To submit a result, please send the official results sheet signed by the commissaire to track@cyclingcanada.ca.</i></p> <p><i>Les records de maîtres doivent être atteints dans la catégorie d'âge rélevante lors d'une compétition sanctionnée par l'UCI ou Cyclisme Canada avec chronométrage électronique. Pour soumettre un résultat, veuillez envoyer la feuille de résultat officielle signé par le commissaire à : track@cyclingcanada.ca.</i></p>				



ANNEXE 3 – CHAMPIONS CANADIENS 2022

2022 CHAMPIONS DE ROUTE			
Médailleurs avec titre			
Contre-la-montre individuel	Athlète	Prov	Temps
Junior Femme (16km)	Penelope Primeau	QC	23:23.00
Junior Homme (32km)	Campbell Parrish	BC	40:53.40
U23 Femme (32km)	Ngairé Barraclough	BC	45:24.80
Élite Femme (32km)	Paula Findlay	US	44:40.40
U23 Homme (48km)	Tristan Jussaume	QC	59:56.20
Élite Homme (48km)	Derek Gee	ON	58:18.90
Maître Femme 35-44 (23.7km)	Nancy Gillan	QC	0:35:42
Maître Femme 44-54 (23.7km)	Paolina Allan	ON	0:34:43
Maître Femme 55-64 (23.7km)	Nathalie Champagne	QC	0:37:49
Maître Femme 65+ (23.7km)	Anna Tykoliz	ON	0:48:40
Maître Homme 35-44 (23.7km)	Louis Bussièrès		0:30:26
Maître Homme 44-54 (23.7km)	Mark Sherboneau	ON	0:30:07
Maître Homme 55-64 (23.7km)	Virgil Popescu	QC	0:32:01
Maître Homme 65+ (23.7km)	Alain Goulet	QC	0:33:55
Course sur route	Athlète	Prov	Temps
Junior Femme (73km)	Anabelle Thomas	AB	2:05:32
Junior Homme (116.8km)	Felix Hamel	QC	2:46:25
Élite Femme (116.8km)	Maggie Coles-Lyster	BC	3:11:56
Élite Homme (160.6 km)	Pier Andre Cote	QC	3:38:50
U23 Femme (116.8km)	Simone Boilard	QC	3:11:56
U23 Homme (160.6 km))	Carson Miles	ON	3:39:17
Maître Femme 35-44 (85km)	Marie-Helene Carrier		2:27:24
Maître Femme 44-54 (85km)	Caroline Longchamp		2:27:27
Maître Femme 55-64 (85km)	Nathalie Champagne	QC	2:27:24
Maître Femme 65+ (85km)	Anna Tykoliz	ON	4:17:00
Maître Homme 35-44 (132km)	Bruno Langlois	QC	3:30:11
Maître Homme 44-54 (132km)	Dominic Chalifoux	QC	3:38:40
Maître Homme 55-64 (109km)	Pascal Herve	QC	3:01:49
Maître Homme 65+ (85km)	Robert Anderson		2:27:13
Critérium Challenge	Athlète	Prov	Temps
Junior Femme	Mara Roldan	YT	40:02
Junior Homme	Fergus English	SK	55:38



Élite Femme	Maggie Coles-Lyster	BC	1:10:30
Élite Homme	Michael Foley	ON	1:08:49
Maître Femme 35-44 (2021)	Samantha Hoft	BC	48:14
Maître Femme 45-54	Leslie Horn	ON	0:40:56
Maître Femme 55-64	Dawn Heinemeyer	AB	0:41:06
Maître Femme 65+	Anna Tykoliz	ON	0:49:47
Maître Homme 35-44	Jeremie Fontanaud		0:58:58
Maître Homme 45-54	Steve Mckee	ON	0:58:27
Maître Homme 55-64	Uli Mayer	BC	0:38:43
Maître Homme 65+	Glenn Schneider		0:40:40

2022 CHAMPIONS CYCLO-CROSS

Médaillés avec titre

	Athlète	Prov	Temps
Junior Femme	Isabella Holmgren	ON	39:26.51
Junior Homme	Ian Ackert	ON	39:09.03
Elite Femme	Ava Holmgren	ON	50:20.69
U23 Femme	Emily Johnston	BC	39:17.92
U23 Homme	Luke Valenti	ON	49:54.12
Elite Homme	Tyler Clark	ON	1:03:03.35
Maître Femme 35-44	Cristin Schlossberger	BC	42:58.2
Maître Femme 45-54	Kelly Welbourn	BC	42:38.53
Maître Femme 55-64	Geraldine Vander Haegen		44:29.07
Maître Femme 65+	Barb Morris	BC	42:53.56
Maître Homme 35-44	Craig Richey	BC	48:11.6
Maître Homme 45-54	Jean-Francois Blais	QC	48:40.28
Maître Homme 55-64	Normon Thibault	BC	40:33.14
Maître Homme 65+	Colin Funk	BC	45:03.55

2022 CHAMPIONS SUR PISTE

Médaillés avec titre

Vitesse	Athlète	Prov
U17 Men	Cole Dempster	ON
U17 Women	Alexandra Volstad	AB
Junior Men	Carson Mattern	ON
Junior Women	Penelope Primeau	QC
Élite Homme	Nick Wammes	ON



Élite Femme	Kelsey Mitchell	AB
Maître Homme A	Guy McIntock	BC
Maître Homme B	Steve McKee	ON
Maître Homme C	Thomas Schelesny	BC
Maître Femme	Rosa Phillip	ON
Keirin	Athlète	Prov
U17 Men	Cole Dempster	ON
U17 Women	Alexandra Volstad	AB
Junior Men	Noah Rubuliak	BC
Junior Women	Penelope Primeau	QC
Élite Homme	James Hedgcock	ON
Élite Femme	Kelsey Mitchell	AB
Maître Homme A	Guy McIntock	BC
Maître Homme B	Steve McKee	ON
Maître Homme C	Keith Bruneau	BC
Maître Femme	Rosa Phillip	ON
Contre-la-montre	Athlète	Prov
U17 Men	Cole Dempster	ON
U17 Women	Alexandra Volstrad	AB
Junior Men	Carson Mattern	ON
Junior Women	Kiara Lylyk	ON
Élite Homme	Ryan Dodyk	AB
Élite Femme	Kelsey Mitchell	AB
Maître Homme A	Brent Baerg	AB
Maître Homme B	Frank Kovacs	AB
Maître Homme C	Keith Bruneau	BC
Maître Femme A	Rosa Phillip	ON
Maître Femme B	Denise Magnini	ON
Maître Femme C	Shelly Christensen	ON
Team Sprint	Athlètes	Prov
U17 Homme	Ashlin Barry Cole Dempster Lucas Goertz	ON
U17 Femme	Geza Rodgers Kimberly Chen Isla Rendle	BC



Junior Homme	Carson Mattern Hudson Lubbers David Olejniczak	ON
Junior Femme	Vanessa Montrichard Kiara Lykyk Dylan Baker	ON
Élite Homme	Nick Wammes James Hedgcock Tyler Rorke	ON
Élite Femme	Kelsey Mitchell Sarah Orban Erica Rieder	AB
Poursuite individuelle	Athlète	Prov
U17 Homme	Ashlin Barry	ON
U17 Femme	Nora Linton	ON
Junior Homme (3000m)	Carson Mattern	ON
Junior Femme (2000m)	Vanessa Montrichard	ON
Elite Homme (4000m)	Michael Foley	ON
Élite Femme (3000m)	Sarah Van Dam	BC
Maître Homme A	Willy Gonzalez	AB
Maître Homme B	Steve McKee	ON
Maître Homme C	Uli Mayer	BC
Maître Femme A	Amanda Scott	AB
Maître Femme B	Valerie Flower	ON
Maître Femme C	Shelley Christensen	ON
Poursuite par équipe	Athlètes	Prov
U17 Homme	Ashlin Barry Antoine Bergeron Jayden McMullen Albert Taylor	ON
U17 Femme	Anika Brants Ellie Dowling Alexandra Fangeat Samantha Fangeat	ON
Junior Homme	Carson Mattern Gavin Hadfield Charles Bergeron Ethan Powell	ON



Junior Femme	Vanessa Montrichard Kiara Lylyk Taylor Tompkins Madeline Lebreton	ON
Élite Homme	Sean Richardson Amiel Flett-Brown Carson Mattern Daniel Fraser-Maraun	ON
Élite Femme	Maggie Coles-Lyster Devaney Collier Erin Attwell Annie Scott	ON
Omnium	Athlète	Prov
Élite Homme	Dylan Bibic	ON
Élite Femme	Maggie Coles-Lyster	ON
Course scratch	Athlète	Prov
U17 Homme	Ashlin Barry	ON
U17 Femme	Anika Brants	ON
Junior Homme	Carson Mattern	ON
Junior Femme	Vanessa Montrichard	ON
Maître Homme A	Willy Gonzalez	AB
Maître Homme B	Steve McKee	ON
Maître Homme C	Uli Mayer	BC
Maître Femme	Rosa Phillip	ON
Course par élimination	Athlète	Prov
U17 Homme	Ashlin Barry	ON
U17 Femme	Alexandra Volstad	AB
Junior Homme	Carson Mattern	ON
Junior Femme	Kiara Lylyk	ON
Course aux points	Athlète	Prov
U17 Homme	Ashlin Barry	ON
U17 Femme	Alexandra Volstad	AB
Junior Homme	Carson Mattern	ON
Junior Femme	Kiara Lylyk	ON
Maître Homme A	Willy Gonzalez	AB
Maître Homme B	Steve McKee	ON



Maître Homme C	Uli Mayer	BC
Maître Femme	Amanda Scott	AB
Madison	Athlète	Prov
U17 Femme	Alexandra Fangeat/Ellie Dowling	ON
U17 Homme	Antoine Bergeron/Ashlin Barry	ON
Junior Homme	Carson Mattern/Campbell Parrish	ON
Junior Femme	Kiara Lylyk/Dylan Baker	ON
Élite Homme	Dylan Bibic/Mathias Guillemette	ON
Élite Femme	Sarah Van Dam/Devaney Collier	ON

2022 CHAMPIONS PARA SUR PISTE

Médaillés avec titre

Contre-la-montre individuel	Athlète	Prov	Temps
Para B Homme Kilo (2021)	Lowell Taylor/Ed Veal	MB	1:04.564
Para B Femme Kilo (2021)	Carla Shibley/Meghan Brown	AB	1:13.660
Para C4 Homme Kilo	Lachlan Hotchkiss	BC	1:17.953
Para C3 Femme 500m	Mel Pemble	BC	42.218
Para C4 Femme 500m	Kate O'brien	AB	38.171
Poursuite individuelle	Athlète	Prov	Temps
Para B Homme (2021)	Lowell Taylor/Ed Veal	MB	4:25.872
Para B Femme (2021)	Carla Shibley/Meghan Brown	ON	3:45.736
Para C4 Homme	Lachlan Hotchkiss	BC	5:40.121
Para C3 Femme	Mel Pemble	BC	4:24.281
Para C4 Femme	Keely Shaw	SK	3:50.806

2022 CHAMPIONS PARA SUR ROUTE

Médaillés avec titre

Contre-la-montre individuel	Athlète	Prov	Temps
Femme T1-2	Shelley Gautier	ON	23:33.40
Homme T1-2	Louis-Albert Corriveau-Jolin	QC	36:29.30
Homme H1-2/Femme H1-2	Matthew Kinnie	NB	26:13.10
Homme H3-5/Femme H3-5	Alex Hyndman	ON	29:02.10
Homme C1-5	Alexandre Hayward	NB	25:37.90
Femme C1-5	Marie Claude Molnar	QC	26:51.00
Homme B Tandem	Lowell Taylor	AB	38:52.80



Femme B Tandem	Carla Shibley	AB	47:08.90
Course sur route	Athlète	Prov	Temps
Women T1-2	Marie-Eve Croteau	QC	1:12:13
Men T1-2	Nathan Clement	BC	1:01:37
Men H1-2/Women H1-5	Kara Douville	AB	1:04:50
Men H3-5	Joey Desjardins	ON	1:18:16
Women C1-3	Mel Pemble	BC	0:55:06
Women C4-5	Keely Shaw	SK	1:21:42
Men C1-5	Alexandre Hayward	NB	1:38:37
Men B Tandem	Daniel Chalifour	QC	1:50:25
Women B Tandem	Carla Shibley	AB	1:37:57

2022 CHAMPIONS VÉLO DE MONTAGNE		
Médailleurs avec titre		
Descente	Athlète	Prov
U17 Expert Homme	Jon Mozell	BC
U17 Femme	Natasha Miller	BC
Junior Expert Homme	Tegan Cruz	BC
Junior Femme	Gracey Hemstreet	BC
Élite Homme	Gabriel Neron	BC
Élite Femme	Bailey Goldstone	BC
Maître Expert Homme 35-44	Tom Power	BC
Maître Expert Homme 45-54	Robert Venables	BC
Maître Homme 55+	Donald Van Eesteren	BC
Cross-Country	Athlète	Prov
U17 Expert Femme	Rafaelle Carrier	QC
U17 Expert Homme	Jacob Roy	QC
U19/Junior Expert Femme	Ophelle Grandmont	QC
U19/Junior Expert Homme	Marin Lowe	BC
U23 Élite Femme	Marianne Théberge	QC
U23 Élite Homme	Carter Woods	BC
Elite Femme	Emily Batty	ON
Elite Homme	Peter Disera	BC
Maître Expert Femme 35-44	Sue Haviland	ON
Maître Expert Homme 35-44	Ryan Atkins	QC



Maître Expert Femme 45-54	Lisa Holmgren	ON
Maître Expert Homme 45-54	Jon Barnes	ON
Maître Expert Femme 55+	Lyne Nepton	QC
Maître Expert Homme 55+	John Westdal	ON
Short Track	Athlete	Prov
Elite Women	Laurie Arsenault	QC
Elite Men	Carter Woods	BC
Relai par équipe	Équipe	Prov
PSO/Trade Team	Team Ontario 1	ON
Cross-Country Marathon	Athlète	Prov
Élite Femme (2019)	Caroline Villeneuve	QC
Élite Homme (2019)	Léandre Bouchard	QC

2022 CHAMPIONS BMX

Médaillés avec titre	Athlète	Prov
Junior Élite Femme	Keira Murphy	BC
Junior Élite Homme	Max Ganakovsky	AB
Élite Femme	Molly Simpson	AB
Élite Homme	James Palmer	BC
Médaillés avec titre	Athlète	Prov
5-7 ans Femme	Quinn Hickey	AB
8 ans Femme	Charlie Donaldson	AB
9 ans Femme	Alex Carriere/Halle Stocks	AB/BC
10 ans Femme	Harriet Rush	AB
11 ans Femme	Logan Lee	AB
12 ans Femme	Quinn Reiling	AB
13 ans Femme	Zoe Witwicki	AB
14 ans Femme	Daisy Kettle	AB
15 ans Femme	Jalyn Holinski	AB
16 ans Femme	Emily Bell/Thessalie Bruneau	AB/QC
17-24 ans Femme	Autumn Costall	AB
25+ ans Femme	Chelsea Kingston	AB
5-6 ans Homme	Maddox Riley	AB
7 ans Homme	Marcus Muller/ Finn Rohl	AB/AB
8 ans Homme	Winston Rush	AB



9 ans Homme	Bentley Erb	AB
10 ans Homme	Jhett Hickey/Leonardo Leavy	AB/BC
11 ans Homme	Kayden Berry/Luka Erb	AB/BC
12 ans Homme	Connor Brereton-Stiles/Cade Wright	BC/AB
13 ans Homme	Dallen Brereton-Stiles/Kye Samuelson	BC/AB
14 ans Homme	Zakary Kaiser	ON
15 ans Homme	Ryan Chabryznski	ON
16 ans Homme	Andrew Colling	ON
17-24 ans Homme	Brayden Friesen/Mack Nault	BC/BC
30-34 ans Homme	Jeffrey Jacobsen	AB
35+ ans Homme	Justin Doehring	AB
< 12 ans Cruiser Homme	Jhett Hickey	AB
13-14 Cruiser Homme	Damien Archambault	QC
15-16 Cruiser Homme	Easton Mcalister	AB
17-24 Cruiser Homme	Aidan Maclean	ON
40-44 Cruiser Homme	Pierre-Luc Lacasse	QC
45-49 Cruiser Homme	Bradley Streadwick	AB
50+ Cruiser Homme	Nicholas Bass	AB
< 16 ans Cruiser Femme	Payton Duffy	AB
17-29 Cruiser Femme (2021)	Rachelle Nielsen	BC
30-39 Cruiser Femme	Jessie Smulders	AB
40+ Cruiser Femme	Tasha Best/Deborah Williams	AB/AB

